

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
11 décembre 2008**

L'an deux mil huit, le onze décembre à vingt heures trente , le conseil municipal de la commune de LE SAINT, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. LE GOFF Yves maire.

Date de convocation : 4.12.2008
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents 13
Nombre de conseillers votants : 13

Etaient présents : M. LE GOFF Yves M. HUIBAN Louis Pierre - Mme LE NY Hélène - M. DAVIOU Alain - M. PETRO Joël - Mme LE GALL Sandrine - M. RAOUL André - M. GATHIER Gérard - M. TANGUY Joseph - Mlle FEVRIER Mireille - M. LE GUYADER Martial - M. DUBOIS Pierre - M. BELLEC Joël

Etaient Absents-excuses : Mme COTTEN Sylvie - M. DUVAL Pascal
Secrétaire : Mme LE GALL Sandrine

**MOTION CONTRE LE PROJET D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE
DECHETS INDUSTRIELS A PLOURAY**

Le maire propose au conseil de donner son avis sur le projet d'un centre d'enfouissement de déchets industriels sur la commune de Plouray, qui défraie la chronique depuis quelques temps;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- conscient que le Département et la Région doivent trouver des solutions pour la gestion des déchets,

- considérant les risques inhérents à ce genre de site , risques de pollution de la nappe phréatique, du milieu aquatique, des zones humides,

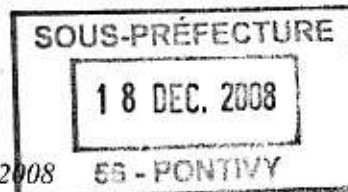
- considérant que le projet d'un centre d'enfouissement de déchets industriels à Plouray, se trouve sur le bassin versant de l'Ellé,

- considérant que ce projet est en contradiction avec le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Ellé-Isole-Laïta, qui vient d'être approuvé par toutes les communes du bassin,

- considérant l'inquiétude la population, concernant la qualité de l'eau, de l'air et du sol, et les risques d'atteinte à la santé,

- considérant la nécessité de préserver l'environnement dans nos communes de Centre-Bretagne, pour le tourisme, l'économie, l'agriculture....

Décide d'émettre un avis défavorable à la réalisation de ce projet



Certifié exécutoire :

Pour copie certifiée conforme

Reçu en Sous-préfecture le : 18 DEC. 2008

Affiché le : 12 DEC. 2008

A LE SAINT, le 12/12/2008

Le Maire

Yves LE GOFF

